



Vol avec effraction

Par ladigaga

bonjour

j'ai été auditionnée LE 26/11/21 dans le cadre d'une COMMISSION ROGATOIRE
vol avec effraction en novembre 2017

pendant 10 ans, je gardais maison et chien d'un couple de connaissances, pendant leurs absences. donc je possédais un

double de leurs clés

en août 2017, je leur annonce mon déménagement à 660 KMS et

donc je leur rends leurs clés

je déménage donc le 28 octobre 2017

j'ai su, lors de cette audition le 26/11/21 la date précise

de ce cambriolage par cette question que l'adjudant-chef m'a posé

"que faisiez vous le 11/11/17 ENTRE 14H ET 14H30?"

CETTE période de déménagement en 2017 a généré beaucoup
de rendez-vous administratifs

j'ai conservé ce calepin 2017, au samedi 11 11 17 rien ne noté

j'ai donc dit au gendarme que je devais être chez moi à 660
KMS,

l'adjudant chef m'a dit qu'il a vu des mouvements de fonds
importants sur mon compte bancaire

oui : vente ancienne maison, prêt bancaire POUR consolider l'achat de la nouvelle maison. en attendant l'impression du
PV, je recherche dans mon compte bancaire :

et constate 2 ACHATS à LECLERC RUFFEC le 11/11/17 donc à 660 KMS DU LIEU DU VOL LE JOUR J

je fais rajouter cette information sur le PV d'audition et le signe

"on vous rappellera en cas de besoin"

serais je informée du suivi de cette enquête ?

pourquoi lors du cambriolage EN NOVEMBRE 2017 je n'ai pas été

entendue ????

merçi de votre réponse

Par ESP

Bonjour

Après vérification des éléments que vous citez, il y a de fortes chances que vous soyez disculpée.